

L'UE EN QUÊTE DE SYMBOLES ?

Virginie Timmerman | Assistante de recherche chargée des projets démocratie, citoyenneté, dialogues citoyens à Notre Europe - Institut Jacques Delors

EuroCité, Europarténaires et Notre Europe - Institut Jacques Delors ont organisé le 20 juin 2013 à Paris la troisième séance du cycle sur l'espace public européen « En route vers les élections européennes », autour du thème « Europe : symboles et mémoire(s) ».

La conférence a été introduite par Jean-Noël JEANNENEY, président d'Europarténaires, qui s'est efforcé de définir les liens entre symboles, mémoires et espace public européen. Un débat animé par Frédéric MÉNAGER, secrétaire général d'EuroCité, s'est ensuite engagé entre :

- François FORET, professeur de sciences politiques à l'Université Libre de Bruxelles ;
- Philippe PERCHOC, post-doctoral fellow au CECRI, Université catholique de Louvain ;
- Bernard RICHARD, agrégé d'histoire, ancien attaché culturel auprès des ambassades de France au Chili, en Équateur et en Égypte.

Yves BERTONCINI, directeur de Notre Europe - Institut Jacques Delors, a clos le débat avec quelques remarques conclusives.



1. L'UE à la recherche de symboles et d'unité mémorielle

Jean-Noël JEANNENEY présente d'abord le lien particulier entre la culture, l'identité, les symboles et les mémoires. En effet, la culture est intrinsèque aux individus et aux nations, liée à l'idée de leur propre identité. La mémoire et les symboles sont les objets emblématiques qui représentent cette identité.

L'Union européenne a aujourd'hui besoin de multiplier ces symboles, qui se superposeraient aux symboles nationaux. Yves BERTONCINI lie ce besoin de symbolisation à la recherche perpétuelle de légitimité du projet européen comme toute entité politique. Ainsi, l'UE est basée sur trois grandes formes de légitimité. Premièrement, la légitimité par les résultats : le premier objectif de l'UE était en effet d'établir la paix sur le continent européen. Ce but étant désormais atteint, l'UE a fixé de nouveaux objectifs, mais ceux-ci ne sont pas indivisibles, des choix s'opèrent et ils ne font pas toujours l'unanimité. Deuxièmement, la légitimité de l'UE se base sur l'implication citoyenne, mais les citoyens se sentent éloignés des institutions européennes, accusées de déficit démocratique. Troisièmement, l'UE cherche à se baser sur une légitimité intrinsèque, soit la légitimité de former un ensemble. C'est sur ce troisième registre que la quête symbolique et mémorielle de l'UE se situe.

Dans cette période de crise, la question symbolique et mémorielle devient primordiale car l'UE a encore plus besoin de cette légitimité (François FORET). La conjoncture ravive la question du lien entre les Européens. En effet, la crise pose la question du paiement de la dette grecque. Les Grecs ont un État faible alors que la sur-étatisation est une caractéristique européenne ; les Grecs sont orthodoxes pratiquants alors que l'Europe tend à se séculariser ; les Grecs sont vus comme des « fainéants » alors que l'UE cherche à être à la pointe du développement de l'économie de l'information. Dans ces stéréotypes, se jouent les contours d'une identité européenne et d'une solidarité supranationale.

La crise réactive aussi la mémoire des crises européennes passées. Dans les manifestations grecques

contre l'austérité, des portraits d'Angela Merkel déguisée en nazie sont montrés par les citoyens mécontents. Philippe PERCHOC souligne lui aussi que la crise remet à l'ordre du jour les questions d'interprétations de l'histoire. Ainsi, l'UE ne cherche pas à créer une histoire commune mais des sens communs dans lesquels les Européens pourraient se reconnaître.

Il s'agit d'un processus conflictuel auquel s'ajoute la question de qui détient la légitimité d'effectuer de tels choix. Si en France, il est établi que l'État prend ces décisions mémorielles (François FORET), au niveau européen, personne n'a la légitimité nécessaire à cette fin. Le Parlement européen débat de ces questions mémorielles depuis les années 1980 (Philippe PERCHOC). La Shoah était, dans les premières années, le sujet central ; puis dans les années 1990, la question du stalinisme. Peu à peu, le Parlement européen s'est emparé de ces questions, afin de produire une unité mémorielle. Ce processus de délibération reste toutefois complexe du fait de l'usage politique des mémoires et des liens personnels qu'elles ont souvent avec les députés. Les décisions mémorielles et symboliques sont construites afin de rendre le passé acceptable et de valoriser les liens entre les citoyens et le projet européen. La légitimité des élus est alors questionnée pour prendre de telles décisions, les mêmes problématiques se sont posées aux niveaux nationaux.

Au-delà de la production de fond, il est nécessaire de déterminer par quels moyens ces symboles communs sont transmis. La nouvelle ligne de crédit « Trouver un narratif pour l'Europe » est représentative de cette question car la Commission européenne l'utilise principalement pour des actions de communication, et accessoirement pour financer des recherches historiques (Philippe PERCHOC). Des projets de manuels scolaires communs ont été financés car, comme le précise Bernard RICHARD, les bases historiques de l'Europe sont conciliables. Mais l'élaboration d'un manuel commun ravive les différences de perceptions, quand vient l'heure de valider de tels travaux ; le Parlement européen ne peut y consentir, l'espace symbolique et mémoriel étant occupé par les États membres (François FORET).



2. Les symboles européens d'aujourd'hui et de demain

S'ils ne figurent pas en tant que tels dans les traités européens en raison du rejet du traité constitutionnel en 2005, il existe des symboles européens. Seize États membres de l'UE les reconnaissent officiellement grâce à la déclaration commune 52 du traité de Lisbonne.

D'abord, l'UE a son drapeau, utilisé par les fonctionnaires nationaux, européens (Jean-Noël JEANNENEY) et les citoyens, comme le montre son apparition dans certaines manifestations. Il est le symbole de la liberté lorsque les citoyens l'utilisent pour revendiquer les droits homosexuels ; le symbole de l'Europe chrétienne lorsqu'ils utilisent les douze étoiles pour affirmer les racines religieuses du continent ; il est encore le symbole des peuples candidats à l'adhésion pour démontrer leur appartenance à cet ensemble (François FORET).

Ensuite, l'UE a également une devise « Unie dans la diversité » ; une fête, le 9 mai, jour de la déclaration Schuman ; un hymne « l'Ode à la Joie » (Yves BERTONCINI). Enfin, même si tous les pays ne la possèdent pas, la monnaie unique est également un symbole. Au-delà de ces symboles communément acceptés, les stéréotypes sont également significatifs et ne sont pas toujours négatifs. Ils font partie d'un imaginaire collectif formant une mémoire européenne (François FORET).

L'Europe possède beaucoup de ressources dans lesquelles puiser pour sa quête symbolique et mémorielle. Il existe des figures européennes communément acceptées même si les personnalités citées varient selon les pays : Marie Curie, Erasme, Leonard de Vinci, Victor Hugo en sont des exemples (Jean-Noël JEANNENEY). L'UE a besoin de grands hommes et femmes pour l'incarner. Ces figures pourraient tout aussi bien être mythiques avec Europe, la nymphe enlevée par Zeus qui aurait donné son nom à notre

continent, ou encore Cadmos, son frère qui partit à sa recherche sans jamais la trouver et qui pourrait représenter l'UE qui avance sans cesse sans vraiment connaître sa destination. Que ce soit dans les racines chrétiennes ou les racines gréco-romaines, les ressources sont riches. Elles pourraient remplacer les ponts et monuments architecturaux impersonnels actuellement présents sur les billets d'euro.

L'UE pourrait ainsi suivre le chemin de pays comme la France, qui s'est construite autour de Marianne, ou les États-Unis, qui se sont construits autour de leurs pères fondateurs (Bernard RICHARD). La mémoire des grandes figures unit car elles ne vieillissent pas. Il en est de même pour les symboles animal et végétal. Le taureau et le platane pourraient ainsi être les symboles de l'UE, toujours en référence au mythe de l'enlèvement d'Europe.

L'Europe détient aussi un grand nombre de lieux symboliques comme Alésia (Jean-Noël JEANNENEY). Malheureusement, ceux-ci sont souvent liés aux événements tragiques ou guerres civiles européennes que le continent a traversés et ne font donc pas l'unanimité (Bernard RICHARD). Dans les années 1980, le Parlement européen a dans ce sens lancé un programme de labellisation des lieux du patrimoine européen dont le premier bénéficiaire fut le Parthénon (Philippe PERCHOC).

Concernant les potentielles dates historiques européennes, un problème de différences de perception s'ajoute à celui de la mémoire des conflits européens. La mémoire est intrinsèquement conflictuelle, elle représente la compétition entre différentes visions du passé (François FORET). Il y a donc un travail de mémoire à réaliser afin de réconcilier les Européens autour de leurs histoires. Si l'UE a effectué à l'Ouest jusqu'en 1989 ce travail de réconciliation, il faut désormais le faire aussi à l'Est, pour produire de l'unité dans la diversité (Yves BERTONCINI). L'exemple du 8 mai 1945 est représentatif. Cette date, communément admise comme celle de la fin de la Seconde guerre mondiale en Europe occidentale, n'est pas significative pour les Lituaniens qui ont continué les combats avec la Russie jusqu'en 1953-1955 (Philippe PERCHOC).

L'histoire européenne du XX^{ème} siècle est une histoire douloureuse, elle l'est surtout parce qu'elle a été tue. En 1989 débute un processus de libération accompagné d'un processus de délibération concernant les expériences traumatisantes comme

le massacre de Katyn. Des revendications apparaissent, les Polonais ont ainsi utilisé le nombre de morts pendant la Seconde guerre mondiale pour demander une place plus importantes dans les institutions européennes. Ce travail mémoriel nécessaire suppose un temps incompressible afin de dépasser la charge symbolique des événements. Il est nécessaire de libérer, d'organiser, d'encadrer et éventuellement de conclure certains débats mémoriels, et ce par des politiques publiques, ces décisions ayant un impact sur l'Europe et ses citoyens (François FORET).



3. L'absence de symbolique dans une Europe pacifique et dépolitisée

Force est de constater aujourd'hui que les citoyens européens ne se sont pas appropriés ces symboles. Étant donné qu'il n'existe actuellement pas d'espace public européen et de référents européens et que les symboles ne sont que des prismes grossissants du réel, la symbolisation de l'UE apparaît « contre-système » (François FORET).

Une des explications peut être trouvée dans la comparaison entre les symboles nationaux et les symboles européens. Dans l'histoire française notamment, les symboles suscitent une ferveur et une exécution vigoureuses (Bernard RICHARD). C'est dans une guerre civile spirituelle entre la monarchie et la République, manifestée notamment à travers les symboles de chacun comme la fleur de lys et le coq gaulois, que sont nés les symboles français. Progressivement, la France est devenue synonyme de République et ses symboles se sont imposés après de longues années de bataille, par exemple le bonnet phrygien est accepté en 1889 seulement.

Or, l'UE a une courte durée de vie. Il faut du temps pour construire les symboles et les mémoires (Yves BERTONCINI). De plus, l'UE a un caractère pacifique, elle s'est bâtie sur la paix, donc aucun emblème

européen ne suscite la même ferveur (Bernard RICHARD). Par ailleurs, l'UE est une construction post-moderne se justifiant par ses résultats, basée sur le primat des intérêts, qui s'adresse aux individus comme à des consommateurs, des voyageurs mais très peu comme à des citoyens. La culture, l'identité et la participation citoyenne ne font pas partie des résultats. L'UE est dépolitisée au profit d'une rationalité experte. Or, la politique est le lieu où s'expriment et se résolvent les conflits et où les symboles sont utilisés avec intérêt pour produire de l'unité sans consensus, pour que chacun puisse se retrouver dans les symboles des groupes auxquels il appartient. Le caractère même de l'UE ne lui permet pas de développer une symbolique (François FORET).

À cette absence de conflictualité s'ajoute l'absence de volonté des États membres. Si les institutions européennes ont tenté de développer l'imaginaire européen, elles ne peuvent pas aller au-delà du mandat qui leur est attribué. La légitimité de l'UE et de ses institutions repose encore sur les légitimités nationales. Cependant, les États membres ne veulent pas ouvrir ce débat. Les questions culturelles et identitaires font partie des thématiques sur lesquelles les États membres sont très résistants car elles sont au cœur de leur propre légitimité.

Le développement d'une symbolique européenne se complexifie d'autant plus que l'UE s'agrandit. À

l'époque de l'Europe des Six, il était encore possible de connaître les différents États membres et ses peuples. Aujourd'hui, à 28, la connaissance de l'autre est mise en cause car il est devenu quasi impossible d'en faire l'expérience personnelle. Ainsi, les Européens se reposent de plus en plus sur des symboles créés de toutes pièces et les stéréotypes, dont l'appropriation est plus difficile car elle est imposée par des institutions qui ne leur sont pas familières (Philippe PERCHOC).

Compte tenu du temps nécessaire pour construire une symbolique européenne, il est utile de recourir à l'espace. Comme le souligne souvent Pascal Lamy, le regard extérieur porté sur nous-même est porteur d'unité (Yves BERTONCINI). Si de l'intérieur, les individus ne s'identifient pas à des éléments qui seraient communs à tous les Européens (Jean-Noël JEANNENEY), les autres pays distinguent les Européens et l'Europe des autres continents au regard, entre autres, d'un passé commun. Vu du Chili ou de Singapour, un modèle européen se détache par son souci de concilier efficacité économique, cohésion sociale, protection environnementale et pluralisme démocratique. Une légitimité peut se dégager de ce projet commun, poursuivi par l'intégration européenne. La réponse se trouve en partie dans la mondialisation, car c'est à ce niveau que le modèle européen et ses valeurs prennent tout leur sens (Yves BERTONCINI).

Sur le même thème...

LES MÉDIAS ET L'UNION EUROPÉENNES : DES « AFFAIRES ÉTRANGÈRES » ?

Frédéric Ménager, *Synthèse de la deuxième séance du cycle « En route vers les élections européennes », Notre Europe - Institut Jacques Delors, juin 2013*

LE SYSTÈME PARTISAN EUROPÉEN, PRÊT POUR « 2014 » ?

Yves Bertoncini et Valentin Kreilinger, *Synthèse de la première séance du cycle « En route vers les élections européennes », Notre Europe - Institut Jacques Delors, mars 2013*

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • Notre Europe - Institut Jacques Delors ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Version originale • © Notre Europe - Institut Jacques Delors